

ESEMPI DI SECONDA MANO

Studi sulla citazione in contesto europeo ed extraeuropeo

a cura di Monica Barsi e Laura Pinnavaia





ESEMPI DI SECONDA MANO

**Studi sulla citazione in contesto europeo
ed extraeuropeo**

A cura di Monica Barsi e Laura Pinnavaia

di/segni

Dipartimento di Lingue e Letterature Straniere
Facoltà di Studi Umanistici
Università degli Studi di Milano
Ledizioni

© 2019 degli autori dei contributi e dei curatori per l'intero volume
ISBN 978-88-6705-971-3

n° 29

Collana sottoposta a double blind peer review
ISSN: 2282-2097

Grafica:

Raúl Díaz Rosales

Composizione:

Ledizioni

Disegno del logo:

Paola Turino

STAMPATO A MILANO
NEL MESE DI MAGGIO 2019

www.ledizioni.it
www.ledipublishing.com
info@ledizioni.it
Via Alamanni 11 – 20141 Milano

Tutti i diritti d'autore e connessi sulla presente opera appartengono all'autore.
L'opera per volontà dell'autore e dell'editore è rilasciata nei termini della licenza
Creative Commons 3.0, il cui testo integrale è disponibile alla pagina web
<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/it/legalcode>



Condirettori

Monica Barsi e Danilo Manera

Comitato scientifico

Nicoletta Brazzelli Francesca Orestano
Marco Castellari Carlo Pagetti
Laura Scarabelli Nicoletta Vallorani
Andrea Meregalli Raffaella Vassena
Giovanni Iamartino

Comitato scientifico internazionale

Albert Meier Sabine Lardon
(Christian-Albrechts-Universität zu Kiel) (Université Jean Moulin Lyon 3)
Luis Beltrán Almería Aleksandr Osipov - Александр Осповат
(Universidad de Zaragoza) (Высшая Школа Экономики – Москва)
Patrick J. Parrinder
(Emeritus, University of Reading, UK)

Comitato di redazione

Sara Sullam Simone Cattaneo
Valentina Crestani Elisa Alberani
Nataliya Stoyanova Angela Andreani

Indice

<i>Presentazione</i>	II
MONICA BARSÌ E LAURA PINNAVAIA	

PER UNA DEFINIZIONE

<i>Quando il fantasma incontra la parola: la citazione in Comment vivre ensemble di Roland Barthes</i>	19
ELEONORA SPARVOLI	

DA UNA LINGUA ALL'ALTRA

<i>Citazioni alloglotte in epigrafe nella letteratura russa del Settecento</i>	31
LAURA ROSSI	

<i>Citazione e ideologia in Bernardin de Saint-Pierre</i>	45
VINCENZO DE SANTIS	

<i>Citazione e memoria nella vita dell'Istituto Giulia, scuola tedesca a Milano</i>	55
PAOLA SPAZZALI	

<i>L'arte portoghese di tracciare epigrafi nella poesia di Adília Lopes</i>	71
VINCENZO RUSSO	

LOST AND FOUND

Stanisław Lem e lo strano caso dei cucchiaini d'argento di Iljon Tichy 87

LUCA BERNARDINI

OLTRE I CONFINI EUROPEI

«Un livre n'est jamais complet en lui-même» *Remarques autour de la citation chez Jacques Poulin* 103

MARCO MODENESI

(In)citazioni dissidenti e identitarie in poeti ispanofoni della Guinea Equatoriale 121

SIMONE CATTANEO

Things Fall Apart: Chinua Achebe, la citazione e la riscrittura postcoloniale 137

NICOLETTA BRAZZELLI

LA 'CITAZIONE D'AUTORE' NEI DIZIONARI

Rabelais dans le Dictionnaire comique de Philibert Joseph Le Roux 155

MONICA BARSÌ

Literary quotations in Charles Richardson's A New Dictionary of the English Language (1836-7): a sophisticated lexicographical method 179

LAURA PINNAVAIA

RABELAIS DANS LE *DICTIONNAIRE COMIQUE*
DE PHILIBERT JOSEPH LE ROUX

Monica Barsi

Le *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial* de Philibert Joseph Le Roux, publié pour la première fois en 1718 par Michel Charles Le Cène à Amsterdam, est un recueil de mots tirés de textes comiques, satiriques et burlesques et contenant des expressions de la langue familière qui désignent souvent une réalité triviale, comme celle des fonctions physiques, de l'anatomie et de la sexualité. Dans la plupart des cas, ce patrimoine lexical est justifié par des exemples et des citations d'auteurs allant du XVI^e siècle jusqu'au début du XVIII^e. En ce qui concerne le XVI^e siècle, l'un des auteurs les plus cités est Rabelais; dans l'édition de 1718, qui compte environ 4.000 entrées, plus de cent cinquante exemples sont tirés de *Gargantua* et *Pantagruel*¹. Comme l'avait déjà illustré Lazare Sainéan², dans ces deux ouvrages Le Roux recense plusieurs mots et expressions, en donnant des explications de première main, c'est-à-dire sans se fonder sur les dictionnaires de ses prédécesseurs. Néanmoins, l'intérêt pour le vocabulaire rabelaisien avait déjà attiré l'attention de plusieurs lexicographes. Robert Estienne avait exploité *Gargantua* et *Pantagruel*, Randle Cotgrave s'était servi de ces textes comme matériel lexicographique, Antoine Oudin en fit également usage, Gilles Ménage le cite dans son *Dictionnaire étymologique* et Pierre Borel dans son *Trésor*. Pour analyser de près le recensement de mots empruntés à Rabelais dans le dictionnaire de Le Roux, il faut toutefois distinguer la première édition, mise au point du vivant de l'auteur, des remaniements successifs qui ne lui appartiennent pas.

1 Pour le XVI^e siècle, l'autre auteur très cité est Cholière; de rares exemples sont tirés de Brantôme, de Marot, de la *Satyre Ménippée* et de la *Légende de maître Faifeu* de Charles de Bourdigné.

2 Sainéan (1930: 85-87, voir aussi 39 et svv).

Le *Dictionnaire comique* connut trois éditions: la première, déjà mentionnée, en 1718; la deuxième en 1735, publiée à Lyon chez les héritiers de 'Beringos fratres'; la troisième en 1786, publiée en deux volumes à Pampelune – lieu fictif pour Paris – sans indication d'éditeur. L'édition de 1752 chez les héritiers de Beringos fratres n'est qu'une réimpression de l'édition de 1735, tout comme l'édition hollandaise de Zacharie Chastelain de 1750, reproduisant une édition perdue dont il reste une trace fort intéressante dans le *Journal* de Joseph d'Emery³. L'édition de 1787 publiée à Amsterdam – lieu fictif pour Paris – correspond exactement à l'édition de 1786. La distinction entre les différentes éditions du *Dictionnaire comique* et quelques nouvelles données sur son auteur permettent de tracer une biographie plus précise de Le Roux.

D'après un dossier de police conservé à la Bibliothèque nationale de France, complété par d'autres documents provenant de la Bibliothèque de l'Arsenal, on sait qu'un jeune homme nommé Le Roux de Tours fut élève du collège du Plessis à Paris, d'où il fut renvoyé pour mauvaise conduite⁴. Il était soupçonné de lire des livres interdits, d'avoir rédigé un manuscrit intitulé *Le Dégoût des femmes de mauvaise vie*, destiné à être publié en Hollande d'être l'auteur d'un *Dialogue sur la vie des religieuses*. Entre la fin de 1701 et le début de 1702, enfermé chez les Bénédictins de Marmoutier, il écrivit des lettres désespérées à ses anciens amis de la capitale, en demandant entre autres qu'on lui envoie certains livres: Érasme, Palafox, les *Femmes galantes* de Blondel, et Juvénal. Dans le ms. BnF f.fr. 21745, on entrevoit en effet, dans une lettre du 9 janvier 1702 adressée à Claude Rolet (un autre élève du collège du Plessis), le profil d'un lecteur d'ouvrages osés qui s'exerçait aussi à l'écriture.

J'ai longtemp songé à nous cette nuit et à Maurin il y a desia 10 jours que je suis icy [...] je soupçonne Ba. d'estre le donneur d'avis. Si vous avez retiré les livres dont je vous ai parlé de chez lui c'est fort bien si vous ne l'avez pas fait faites le et les gardez. Pour mes papiers je vous prie de ne les confier a personne ni mesme les faire voir. Je ne scai comment vous me ferez tenir vos lettres. Dittes moi des nouvelles de Maurin s'il est à Paris. J'attends une lettre de consolation de sa part. J'ai tout le temps possible pour pleurer mon infortune aussi ne fais-je que cela. Ecrivez moi incontinent d'une maniere pasle et comme si on devoit la voir. Vous l'adressez a L.-R. dans l'abaye de Marmoutier a Tours et en haute Touraine. Je me recomande à vous et à votre amitié [204v]

3 Le 12 novembre 1750, l'inspecteur consigne dans ses papiers cette notice: «Le Dictionnaire comique de Le Roux nouvelle edition, faite pour Bauche fils qui y a ajouté une préface de la façon de l'abbé Charpentier clere tonsuré qui est auteur d'un manuscrit intitulé Lettres à un amy que ce même Libraire fait imprimer presentement avec la permission du Magistrat», BnF Ms. Fr. 22156 (microfilm 504), f. 1 r°. Il s'agit sans doute de l'éditeur parisien Jean-Baptiste-Claude Bauche et du curé de S. Leu à Paris, Charles Charpentier.

4 Birn (1981: 602-607).

Dans une autre lettre, il accuse encore une fois «B», en révélant la nature de ses lectures:

Je ne scai si B aura envoyé les livres dont vous me parlez car il y a un mois que je suis icy il scavoit que j'avois Agrippa de Occulta Philosophia mais il ignoroit à qui il appartenoit il a escrit à cause de cela que j'avois des livres de magie, n'oubliez pas cette inconstance [209r].

Un autre passage témoigne de son attention pour les mots et de son antipathie envers les jésuites. À propos du mot «luxurioté», il affirme que:

Mon Interprete s'est servi particulierement de ce mot pour dire que j'étois un debauché ne s'appercevant pas que le mot luxurioté ne signifie pas luxurieusement mais prodiguellement comme il est dans Ciceron et Aulu Gelle et comme on le lit dans Calepin. J'ai escrit à Rillart pour qu'il s'explique et je croi qu'il le fera car il scait que j'ai toujours esté fort éloigné de la debauche. Je ne suis pas surpris que B. vous ait esté voir il connoist vostre merite je le soupçonne d'avoir escrit contre moi à mon pere par un excès de charité Jesuite, vous me ferez le plaisir de lui dire mon soupçon sans lui faire voir ma lettre [208r]

En lisant ces lignes, on ne serait pas surpris de reconnaître dans ce jeune abbé libertin, qui ne devait pas avoir à cette époque plus de dix-sept ou dix-huit ans, le futur lexicographe, même si aucun des titres cités en 1701-1702 à propos des ouvrages lus ou écrits par Le Roux à Tours ne se trouve parmi ceux utilisés en 1718 dans son dictionnaire.

L'hypothèse que le rédacteur du *Dictionnaire comique* est un auteur de formation religieuse est renforcée par l'existence d'un manuscrit conservé à la Bibliothèque du château de Chantilly [Ms 95]: les *Heures à la Duchesse, ou Prières Journalières A l'usage de Madame La Duchesse d'Orléans Ecrites A la main A Rastat le 18 juin 1724 Par Philibert Joseph le Roux*. L'ouvrage de 77 feuillets, relié en maroquin 'rouge janséniste', est dédié à Auguste Marie Jeanne de Bade, duchesse d'Orléans (1704-1726), belle-fille du Régent.

Une autre piste se trouve à la Bibliothèque Royale de Belgique, où sont conservés deux volumes d'un certain Philibert Joseph Le Roux travaillant au service de Marie-Élisabeth d'Autriche comme «Maître en Histoire et de Langues»: *Le Prince selon Dieu et les hommes, démontré par l'Écriture sainte par les Saints Peres et par les plus celebres historiens profanes*, publié à Bruxelles chez Nicolas Stryckwant en 1730, et *Les Annales du monde ou l'histoire universelle sacrée, ecclésiastique et profane*, publiées par le même éditeur en 1732-1735 et terminées, vraisemblablement en raison de la mort de leur auteur en

1735, par Chevalier Lenglet de Percel, c'est-à-dire Nicolas Lenglet-Dufresnoy. Le Roux aurait donc quitté la France et aurait séjourné d'abord à Rastat, où il fut au service de la duchesse d'Orléans, puis à Amsterdam, où il publia son dictionnaire, et enfin à Bruxelles, où il fut engagé par Marie-Élisabeth.

Il reste une dernière donnée bien douteuse mais dont il faut pour l'instant tenir compte. Il s'agit de l'attribution à l'auteur du *Dictionnaire comique* de l'*Histoire du Père La Chaize*⁵, pamphlet anonyme dénonçant les intrigues politiques et galantes du jésuite. Cette identification de Barbier serait à exclure, si ce pamphlet datait de 1655 comme le signalait autrefois le catalogue de la BnF. La date de 1655 serait pourtant une probable faute pour 1695, puisque l'ouvrage est beaucoup plus tardif (et d'ailleurs La Chaize fut le confesseur de Louis XIV de 1674 à 1709). De plus, l'analyse de plusieurs éléments de bibliographie matérielle – le papier, le filigrane, les bandeaux, les caractères – révèle la supercherie d'un éditeur qui a essayé de faire passer pour un livre hollandais un volume fabriqué en France vers la fin du XVII^e siècle. On peut également se demander si le tout jeune Le Roux de Tours, qui était encore au collège en 1701, était en mesure d'écrire un tel ouvrage six ou sept ans plus tôt.

En ce qui concerne le *Dictionnaire comique*, la reconstitution de la biographie de Philibert Joseph Le Roux permet, sans aucun doute, de lui attribuer l'édition de 1718 et d'attribuer les autres éditions et rééditions à des rédacteurs différents. Le matériel lexicographique confirme cette hypothèse: les ajouts figurant dans les éditions postérieures à 1718 n'ont en effet presque rien de comique et proviennent surtout, non pas d'un corpus d'auteurs, mais d'autres dictionnaires. Les auteurs cités depuis 1735 sont, entre autres, plus académiques que ceux qui sont mentionnés dans la première édition; parmi ces derniers, un certain nombre a été publié clandestinement. Ces éléments confirmeraient que Le Roux est mort avant 1735, date de la deuxième édition de son dictionnaire, et que la révision de l'ouvrage a été effectuée en France par un continuateur qui a introduit des modifications qui ont persisté jusqu'à la dernière édition en 1786.

Comme l'a bien montré Laurent Bray⁶, le *Dictionnaire comique* de 1718 est le fruit d'une stratification de sources. Le Roux s'est tout d'abord servi du *Dictionnaire des proverbes françois* de George de Backer, paru en 1710 à Bruxelles, lequel a sans doute exploité le *Dictionnaire universel* de Furetière. Les vedettes et sous-vedettes de l'ouvrage de Backer sont très fidèlement recopiées par Le Roux, qui ne semble pas avoir ajouté quoi que ce soit aux définitions, mais qui a parfois omis quelques mots par rapport à sa source. Aux articles provenant de Backer, qui se caractérisent par l'absence systématique d'exemples, Le Roux a ajouté des mots et des locutions, qui sont

5 Ouvrage publié à Cologne chez Pierre Marteau en 1693 et plusieurs fois réédité. Voir les exemplaires de la Bibliothèque nationale de France: RÉS 16- LN27- 10770 s.d., s.l.; LN27- 10770: Cologne, P. Marteau, 1695; 8- LN27- 10770 Cologne, P. Marteau, 1693.

6 Bray (1992: 185-196).

presque tous illustrés par des exemples identifiés. On peut dès lors imaginer le mode de composition pratiqué par Le Roux: disposant du *Dictionnaire des proverbes*, il y aurait ajouté des termes et façons de parler qui n'y figuraient pas et qu'il connaissait ou qu'il trouvait dans ses lectures, avec souvent une brève citation pour les justifier.

À l'intérieur de l'ensemble des citations d'auteurs ajoutées au corpus tiré du dictionnaire de George de Backer, on distingue deux sous-ensembles. Le premier est formé par des œuvres qui remontent à la première moitié du XVII^e siècle, parmi lesquelles le *Virgile travesti* de Scarron, cité presque deux cents fois, les *Satires* de Régnier, citées presque cent cinquante fois, le *Parnasse des Muses* (désignant des ouvrages parus originalement de 1627 à 1633), cité aussi presque cent cinquante fois, les *Dialogues de Lucien* d'Ablancourt, cités une centaine de fois, le *Francion* de Sorel, cité une quarantaine de fois. Le second sous-ensemble est formé par des œuvres chronologiquement plus proches de Le Roux; ce sont des volumes publiés aux Pays-Bas et difficilement disponibles en France. Parmi les ouvrages cités, figurent: le *Putanisme de Rome* dans sa traduction française⁷ (ce livre de Gregorio Leti, qui parut pour la première fois en Hollande en 1668 sous le pseudonyme de Balthasar Sultanini, était un pamphlet contre Innocent X); les *Libertins en campagne* de 1710⁸ (un ouvrage anticlérical imprimé en Hollande de la main d'un auteur protestant méconnu); le *Cochon mitré* de François de Chavigny de la Bretonnière⁹ (un autre polémiste réfugié en Hollande après la publication de ce pamphlet contre les prélats français); *Les Entretiens de la grille*¹⁰ (attribués toujours à Chavigny de la Bretonnière) et plusieurs autres auteurs et pièces de théâtre du début du XVIII^e siècle.

La consultation des œuvres de ce second sous-ensemble témoignerait de la présence de Le Roux à Amsterdam et à Bruxelles pendant les années de rédaction de son dictionnaire. En ce qui concerne les passages tirés de l'œuvre de Rabelais, on peut donc supposer que le lexicographe disposait d'une édition publiée chez les éditeurs amstellodamois ou bruxellois. Dans ces territoires, circulaient les *Œuvres de M. François Rabelais, Docteur en Medecin. Dont le contenu se voit à la page suivante. Augmentées de la Vie de l'Auteur, & de quelques Remarques sur sa Vie & sur l'Histoire. Avec l'explication de tous les mots difficiles*, publiées de 1663 jusqu'en 1691. Pierre-Paul Plan¹¹ a décrit ces différentes éditions dites «à la Sphère» (signe paraissant sur les frontispices): les éditions de 1663 et de 1666 sortent des presses de Louis

7 *Le Putanisme, ou la Confrérie des putains de Rome, assemblées en conclave pour l'élection d'un nouveau pape, avec un dialogue de Pasquin et de Marforio sur le mesme sujet*. Satyre comique de Baltasar Sultanini Bressan, reveue et corrigée de nouveau. Traduit de l'Italien, Cologne, 1670.

8 *Les Libertins en campagne*, mémoires tirez du P. de la Joie, ancien aumônier de la reine d'Yvetot, Imprimé Au Quartier royal [Hollande], 1710.

9 Publié en 1689; voir *La religieuse en chemise et Le cochon mitré*, édités par Jean Sgard, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2009.

10 *ou le Moine au parler, historiettes familières*, Cologne, Pierre Marteau (s.d.).

11 Plan (1965: 222-226).

et Daniel Elzevir à Amsterdam; l'édition de 1669 (portant la date de 1659 dans le frontispice) a probablement été imprimée à Rouen et plusieurs fois contrefaite à Bruxelles; l'édition de 1675, qui est une copie de l'édition de 1663, ne sort pas des presses elzéviriennes et contient pour la première fois une *Clef du Rabelais*; l'édition de 1691, une copie de celle de 1675, a été imprimée, comme ses ornements typographiques semblent l'indiquer, à Bruxelles. Quelques éléments contribuent à postuler l'hypothèse que Le Roux s'est vraisemblablement servi de l'une de ces éditions; l'édition de 1691¹² servira ici de référence, tout simplement parce qu'elle se rapproche davantage de la date de parution du *Dictionnaire comique* en 1718.

L'ensemble de ces éditions comporte des pièces liminaires¹³, dont il existe des traces dans le *Dictionnaire comique*. Sous *case*, la phrase «ayant atteint une petite case» (en caractères gras dans la citation rapportée) pourrait être tirée d'un passage anecdotique des *Particularités de la vie et mœurs de M. François Rabelais*¹⁴ où l'écrivain s'adressant au Pape explique pourquoi il voudrait être excommunié:

Or si vostre Sainteté m'avoit excommunié, je ne bruslerois jamais. [...] ayant atteint une petite case où une pauvre femme habitoit; nous la priames de faire du feu à quelque prix que ce fust pour allumer un fagot, elle brusla toute la paille de son lict, & ne pouvant avoir de feu, elle se mit à faire des imprecations & dire, Sans doute ce fagot est excommunié de la propre gueule du Pape, puisqu'il ne peut brusler [...]. Ainsi donc s'il plaisoit à Vostre Sainteté de m'excommunier, je m'en irois sain & libre de ma patrie¹⁵.

Un autre renvoi, bien qu'indirect, aux *Particularités* se trouve sous *quart*, où Le Roux donne l'explication de ce qu'est le «quart d'heure de Rabelais»:

Manière de parler, qui veut dire souffrance, chagrin, fâcherie, tristesse. C'est le moment durant lequel un hôte fait l'écot, qu'on appelle le quart d'heure de Rabelais, parce qu'il faut payer la dépense, & que cela ne fait pas plaisir.

12 *Œuvres de M. François Rabelais Docteur en Medecine. Dont le contenu se voit à la page suivante. Augmentées de la vie de l'Auteur, & de quelques Remarques sur sa vie & sur l'histoire. Avec l'explication de tous les mots difficiles. Et la Clef nouvellement augmentée.* Tome I, 1691.

13 Notamment, dans les éditions de 1663 et de 1666, la *Vie de M. François Rabelais*, les *Particularités de la vie & des mœurs de M. François Rabelais* et le Prologue en tête du premier tome; l'*Alphabet de l'Auteur françois* et l'*Eclaircissement de quelques endroits difficiles du Rabelais*, à la fin du deuxième tome. Sauf l'*Eclaircissement*, ces pièces sont aussi contenues dans les éditions de 1669, 1675 et 1691, où paraît également la *Clef du Rabelais*. Sur l'importance de tous ces compléments, voir De Grève (2009: 78-79 et *passim*) et Arzoumanov (2007: 197-208).

14 Dans l'édition de 1691, les *Particularités* occupent les ff.nn. 81^o-101^o.

15 *Œuvres de M. François Rabelais Docteur en Medecine ...*, op. cit., f^o. n.n. 9^o.

Cette expression, répertoriée apparemment pour la première fois dans un dictionnaire, est plus amplement commentée dans le *Dictionnaire de Trévoux*¹⁶ sous *quart d'heure* à partir de 1743; le quart d'heure de Rabelais consiste en des:

mauvais momens à passer, semblables à ceux où se trouvoit Rabelais, quand il falloit compter dans les hôtelleries, & qu'il n'avoit pas de quoi payer sa dépense. Voyez à la fin des particularités de sa vie, au devant de ses Œuvres, le plaisant stratagème dont il s'avisa un jour à Lyon, pour se faire conduire de-là à Paris, sans qu'il lui en coutât rien, n'ayant plus du tout d'argent pour achever son voyage. Après avoir payé certaine somme une fois pour tout, on est exempt de ce désagréable *quart d'heure de Rabelais*, & on a le plaisir de sortir du cabaret sans compter avec l'hôte.

Les «particularités de sa vie» semblent bien correspondre aux *Particularités* contenues dans les éditions «à la Sphère», où l'on lit le récit de l'événement étant à l'origine de l'expression sans que celle-ci ne soit toutefois mentionnée¹⁷. Néanmoins, comme les *Particularités* sont aussi rapportées dans des œuvres de Rabelais publiées par Le Duchat en 1711¹⁸, on pourrait se demander si Le Roux consultait cette dernière édition, mais, comme une variante textuelle permet de l'établir, cette hypothèse ne subsiste pas. Dans le *Dictionnaire comique*, sous *matrone*, la citation «publiques matrones» porte une leçon, l'adjectif «publiques», qui appartient à une transmission de *Gargantua* différente de celle suivie dans l'édition de Le Duchat; dans cette dernière, figure en effet une autre leçon, l'adjectif «pudiques». Comme 'publiques' est la leçon des éditions dites «à la Sphère», on peut se référer à celles-ci en excluant l'édition de Le Duchat. On ne trouve d'ailleurs pas trace des notes de Le Duchat dans le *Dictionnaire comique* de 1718¹⁹.

Pour analyser de près la place des citations tirées de Rabelais dans le *Dictionnaire comique* de Le Roux de 1718, un *corpus* restreint s'est révélé nécessaire; il a été sélectionné à l'intérieur des lettres C, M et P et rapporté en

16 *Dictionnaire universel françois et latin, contenant la signification et la définition tant des mots de l'une et de l'autre langue...* Nouvelle édition, Paris, Vve Delaulne, 1743.

17 *Œuvres de M. François Rabelais Docteur en Medecine...*, op. cit., f.^{os} n.n. 9 r^o-10 r^o.

18 C'est-à-dire les *Œuvres de Maître François Rabelais*, publiées sous le titre de *Faits et dits* du géant Gargantua et de son fils Pantagruel, avec la Prognostication pantagruéline, l'épître du Limosin, la Crème philosophale, deux épîtres à deux vieilles de mœurs et d'humeurs différentes. Nouvelle édition. Où l'on a ajouté des remarques historiques et critiques, sur tout l'Ouvrage; le vrai portrait de Rabelais; la carte du Chinonnois; le dessein de la Cave peinte; et les différentes vûes de la Devinere, Metairie de l'auteur. Tome premier. A Amsterdam, Chez Henri Bordesius, 1711. Les *Particularitez* se trouvent aux pages xxxi-xxxvii.

19 Sur la définition du mot *courtibaut* qui, dans l'édition du *Dictionnaire comique* de 1735, suit celle de Le Duchat, voir *infra* mes hypothèses.

appendice, où, entre crochets, est indiqué le lieu précis de chaque citation dans l'édition des œuvres de Rabelais de 1691. La mise en page du corpus ne respecte pas celle du dictionnaire, où les articles sont sur deux colonnes superposées de lettres-guides. Au niveau de la colonne, les unités d'entrée sont décalées d'un caractère d'imprimerie sur la gauche par rapport au corps de la colonne; les groupements phraséologiques recensés et tous les alinéas figurant dans l'article sont décalés de deux caractères d'imprimerie sur la droite.

En ce qui concerne la structure de chaque article, les mots vedette – indiqués en lettres capitales dans l'entrée et, de façon irrégulière, en italique à l'intérieur de l'article – sont expliqués suivant l'acception ou les acceptions qu'ils présentent à l'intérieur de la citation. L'article est composé de l'explication, qui suit l'entrée, et de la citation d'auteur. L'indication du lieu cité précède la citation; le nom de l'auteur est généralement abrégé (*Rab.* ou *Rabl.*) et rarement signalé de manière complète (*Rabelais*), le livre est indiqué en chiffres: «1.» pour *Gargantua* et «2.» pour *Pantagruel*²⁰. Dans cette numérotation, se sont glissées quelques fautes, que nous avons signalées dans l'appendice en indiquant, chaque fois, le renvoi correct.

Certains mots peuvent constituer intégralement un article, comme dans le cas de *calibistri*, *matter*, *paillard*, ou en occuper une partie, lorsque d'autres acceptions, en dehors des citations de Rabelais, sont prises en considération. Dans ce dernier cas, il s'agit de mots – comme *cheville*, *monde* ou *mordre* – dont la polysémie est étendue, ou de mots composant une expression figée – comme *canne*, *manger* ou *piéd*. Le mot vedette peut être une lexie simple ou une unité polylexicale; dans ce cas, le premier terme est en lettres capitales et le deuxième en italique, comme dans *compulsoir de beuvettes*. Ce type de lemmatisation n'est pas régulier: par exemple, *eau benite de cave* est répertoriée sous *cave*, *purée septembrale* sous *purée*. Dans certains articles, dont la première acception du mot présente un long développement, la seconde acception est introduite par le même mot indiqué en italique comme sous vedette: c'est le cas de *mordre*.

Au niveau de la définition, chaque mot est expliqué par un nombre considérable de synonymes; 'case' est «une maison, une habitation, une demeure, un logis, une maisonnette»; 'chaffourer' veut dire «barbouiller, griffonner, chiffonner, embrouiller, rendre obscur»; 'paillard' signifie «lubrique, amoureux, chaud, aimant les femmes». Des indications étymologiques sont aussi données: la définition du verbe 'chopiner' contient le substantif 'chopine': «boire chopine sur chopine, faire la débauche au cabaret, grenouiller»; pour 'mentule' est indiquée sa dérivation latine: «pour membre viril, ce qu'en latin on nomme mentula». Des commentaires peuvent être ajoutés à la définition, comme sous *pendilloche*: «la racine qui donne tant de plaisirs & tant de maux aux femmes».

²⁰ Les allusions au *Tiers Livre* sont rares; dans le corpus sélectionné, voir sous *cheville* et sous *monde*.

Dans la plupart des cas, l'explication du mot vedette est introduite par la préposition «pour»; on trouve aussi le verbe «signifie». Les expressions figées sont parfois définies «manière de parler», «manière de parler proverbiale», «manière de parler figurée» ou «proverbe». Des indications de registre ou de style peuvent se présenter, comme: «mot vulgaire et bas» (s.v. *chopiner*), terme ou sens «bachique» (s.v. *compulsoir de beuvettes* et *pluie*), «satyriquement» (s.v. *matrone*), «par raillerie» (s.v. *pine*). Certaines allusions à la ville de Paris illustrent la centralité de cet espace langagier; on lit sous *coquecigrues*: «ce mot est fort en usage parmi le peuple de Paris» et sous *conin*: «& à Paris, ceux qui achètent les peaux de lapins, vont criant par les rues, peau de *conin*, peau de *conin*, ce qui fait quelquefois rougir ou rire les filles».

Le traitement lexicographique prévu pour chaque mot vedette est également appliqué aux unités polylexicales, qu'elles soient ou non lemmatisées (comme 'eau benite de cave', 'coudignac de four', 'couillon gauche', 'moule du bonnet', 'pot au vin', 'pont-levis de cul', 'purée septembrale') et, en général, aux expressions figées. L'idiomatisme pris en considération est présenté en caractères italiques, suivent l'explication et la citation (ou la simple référence à l'auteur cité); ce sont par exemple le cas de «pot au vin» et «faire la canne»:

Le pot au vin. La tête, le siege de la raison, où les vapeurs du vin se font le mieux sentir. *Rab. L. I.* Si Dieu me sauve le moule du bonnet, c'est le pot au vin, disoit ma mere-grand.

Faire la canne. Voyez *Faire le plongeon*. Pour manquer de cœur, n'oser se battre ou faire tête à quelqu'un. *Rab. L. I.* Pardieu qui fera la canne de vous autres, je le fais moine en mon lieu.

Le nombre de locutions et de proverbes est consistant; on en compte, dans le corpus sélectionné, plus d'une quinzaine:

'aux calendes grecques', 'faire la canne', 'se coucher en chapon', 'faire ses choux gras', 'à la venue des coquecigrues'²¹, 'cracher blanc', 'mettre de cul', 'manger son pain blanc le premier', 'mettre la charette devant les bœufs', 'l'habit ne fait pas le moine', 'donner le moine', 'monté comme un St. George', 'prendre le mors aux dents', 'les enfans vont à la moutarde', 'faire pieds neufs', 'pisser contre le Soleil', 'petite pluie abbat grand vent', 'courir la poule'.

²¹ Sous *coquecigrue*, la référence à Rabelais précède la citation, bien que celle-ci se trouve rejetée dans le paragraphe qui suit; ce n'est donc pas la phrase «Voyez le plaisant coquecigrue!» qui est contenue dans Rabelais (cf. l'Appendice).

Dans ces cas, l'explication est très articulée, comme le prouve la comparaison avec d'autres dictionnaires. À titre d'exemple, on peut observer comment l'expression 'manger son pain blanc le premier' dans Le Roux diffère en longueur de celles qu'on trouve dans les dictionnaires de Cotgrave²², Oudin²³ et Furetière²⁴:

Le Roux (s.v. *manger*): Manière de parler proverbiale, dont on se sert pour marquer qu'une personne a eu du bon têmes dans sa jeunesse, qu'elle a vécu contente dans la fleur de son âge, mais qu'elle en fait penitence dans sa vieillesse; c'est-à-dire, qu'elle est ruinée, & dans la misere, & dont les affaires ont changé de face.
Rabl. L. I.

Cotgrave (s.v. *manger*): to spend his best abilities (in estate, or body) on his youth, and leave naught but wants, and weakness for old age.

Oudin (s.v. *pain*): faire bonne chere au commencement, et mauvaise à la fin, avoir du bien et puis de la peine *vulg.*

Furetière (s.v. *pain*): On dit aussi d'un enfant qu'on élève delicatement, & qu'on prévoit ne devoir pas avoir beaucoup de bien dans la suite, qu'il mange son pain blanc le premier.

Un autre exemple qui contient, en plus de l'explication, une sorte de prolongement de la part du rédacteur se trouve sous *moine*:

L'habit ne fait pas le Moine. Manière de parler proverbiale, qui signifie que ce ne sont point les habits, ni la parure extérieure, qui font l'honnête homme, & qu'ils ne font que l'orner. Si l'habit faisoit l'honnête homme, combien verroit-on qui le feroient pour être richement couverts, & qui dans le fond ne sont que des azes [*sic*, pou ânes] revêtus d'un bas d'or ! ôtez le bas, c'est-à-dire les beaux habits, ils sont ânes comme auparavant. *Rab. L. I.* Car vous même dites que l'habit ne fait pas le moine.

22 Consulté dans cette édition: *A French and English Dictionary composed by M^r Randle Cotgrave with an other in English and French*, London, James Howell, 1673.

23 Consulté dans cette édition: *Curiositez françoises, pour supplement aux Dictionnaires, ou Recueil de plusieurs belles proprietes, avec une infinité de Proverbes et de Quolibets, pour l'explication de toutes sortes de livres, par Antoine Oudin, secretaire interprete de sa Majesté.* A Paris, Chez Antoine de Sommaville, 1656.

24 Consulté dans cette édition: Antoine Furetière, *Dictionnaire universel...*, A La Haye et à Rotterdam, Leers, 1701.

L'explication d'une expression est, dans plusieurs cas, tirée du sens qu'elle a dans la citation, comme pour 'se coucher en chapon' qui signifie, selon Cotgrave, «to go very soon to bed anights; or to get him to bed as soon as he hath supped» et selon Oudin se coucher «si tost que la nuit est vénuë». Chez Le Roux, qui se réfère au passage tiré de Rabelais, l'explication diffère: c'est le laps de temps très bref entre les deux actions de manger et de se coucher qui est mis en relief, plutôt que la précocité temporelle de la deuxième action.

C'est se coucher soû & l'estomac plein, se coucher après avoir bien mangé & bien bû. *Rab. L. 2.* Il mangea très-bien à ce soir, & s'en alla se coucher en *chapon*; de la table au lit, ayant encore le morceau au bec.

Cet exemple montre aussi comment l'ouvrage de Le Roux est indépendant d'autres recueils, en ce qui concerne l'ajout des citations d'auteur et en particulier des passages tirés de Rabelais. La présence d'expressions qui, comme 'pisser contre le soleil', ne figurent pas dans de recueils comme ceux de Cotgrave, Oudin ou Furetière, révèle un caractère original dans le tri du matériel lexicographique:

PISSER. [...]

Pisser contre le Soleil. Manière de parler proverbiale, signifie, faire des efforts inutiles, se donner de la peine en vain, se tourmenter inutilement & sans effet. *Rab. L. I.* Pissoit contre le Soleil.²⁵

Cette démarche qui consiste à extraire l'expression du passage de l'auteur amène le lexicographe à donner des explications différentes suivant le sens qu'il croit comprendre du contexte. Le proverbe 'petite pluie abat grand vent'²⁶, répertoriée par Oudin avec le sens de «peu de chose apaise une grande colere, ou un grand mal» (s.v. *abattre*), est traité par Le Roux de deux manières différentes. Sous *abattre*, le sens est celui qu'Oudin aussi attribue à cette expression:

Petite pluye *abat* grand vent; pour dire que quelques paroles flatteuses apaisent un grand emportement;

sous *pluie*, la même expression se resémantise, en précédant la citation rabelaisienne avec laquelle elle semble entretenir un rapport étroit dont le sens est dégagé de manière originale:

25 Cf. Érasme, *Adages* I, I, 20: «Adversus solem ne meitto»; Furetière rapporte 'pisser contre le ciel' (voir son *Dictionnaire universel...*, *op. cit.*, s.v.).

26 Sur cette expression, voir Baldinger (2001: 2-3).

Petite pluye abbat grand vent. Proverbe, qui dans un sens bachique signifie qu'à petits coups redoublez on étanche une grande soif, qu'en buvant peu à la fois, mais souvent, on se desaltere insensiblement. *Rab. L. I* Petite pluye abbat grand vent. Voyez *Abattre*

L'importance de la source d'où le lexicographe tire ses exemples est d'autant plus importante qu'elle offre l'occasion pour Le Roux de noter des mots inventés par l'auteur et d'en donner des explications:

COMPULSOIR de beuvettes. Terme Bachique, qui signifie jambon, saucisson, ou autres choses de haut goût, propres à alterer un beuveur & à lui faire trouver le vin bon. *Rab. L. I. Compulsoir de beuvettes.*

MATAGRABOLISER. Faire, produire, composer, arranger, mettre au jour, mettre en ordre, polir ou inventer. *Rabl. L. I.* Il y a huit jours que je suis à metagraboliser [*sic*] cette harangue.

PANTAGRUELISER. Pour boire à gré, copieusement & à tirelarigot. *Rab. L. I.* Ainsi que voir pourrez en pantagruelissant.

Cette démarche dans la sélection de mots à l'intérieur de l'œuvre d'un auteur amène le lexicographe à donner des explications fondées sur le contexte de leur occurrence, qui résultent parfois approximatives ou fautives. C'est par exemple le cas pour l'acception figurée de 'calefreter', relevé aussi par Le Duchat dans son édition commentée des œuvres de Rabelais. La comparaison entre les deux définitions montre comment Le Roux procède de manière empirique, en essayant d'isoler le sens d'un mot dont il ne considère pas la dérivation entre le sens premier et le sens figuré.

Définition de Le Roux:

CALEFRETER. Pour prendre, piller, tirer dehors, emprunter de quelqu'un. *Rab. L. I.* Pensât és allegories, lesquelles de lui ont *callefreté* Plutarque.

Définition de Le Duchat:

De luy ont calefreté Plutarque etc.] Les édition de Dolet à Lyon 1542. & de Claude la Ville à Valence 1547 ont *beluté*. Toutes les autres ont calefreté. [...] Calfreter, calefreter, calfater, calfeutrer ces mêmes allégories, c'est les accomoder de telle sorte, que d'embrouillées qu'elles étoient dans l'Auteur original, on vienne en vertu de cette espèce de radoub, à les débrouiller & à les re-

connoître. [...] Je tire avec Du Cange *Calfetrer, Calfater & Calfeutrer* du bas grec [...].²⁷

Une autre définition dont l'origine reste obscure se trouve pour le mot 'chiabrena':

CHIABRENA. *Le chiabrena*. Pour menstrues, les triquechiques, les mois ou les fleurs, & ordinaires des pucelles ou des femmes. *Rab. Liv. 2. Le chiabrèna* des pucelles. [*Pant.*, ch. VII, p. 187]²⁸

Le corpus analysé montre comment Le Roux s'efforce d'interpréter les deux premiers livres de Rabelais, sans la médiation d'autres ouvrages ou commentaires.

Dans les éditions successives à la première édition du *Dictionnaire comique* publiée en 1718, on note encore des citations tirées de l'œuvre de Rabelais. Le Roux n'est toutefois pas, comme on l'a dit, l'auteur de ces intégrations.

Dans la deuxième édition du *Dictionnaire comique* en 1735, le corpus rabelaisien diminue considérablement; il comprend sept articles:

CASSINE. Vieux mot, qui signifie une petite maison de campagne. Il étoit autrefois en usage, et il ne l'est plus à présent qu'en Provence. *Finablement les mena banqueter dans une cassine hors la porte*. Rabelais l. 4, c. 13 de Pantagruel [...]

CLAVELÉE. Ancien mot, qui n'est plus d'usage, et qui signifioit autrefois attaqué, atteint de quelque maladie, qui se communique. Rabelais, dans son Panurge l. 3, ch. 22, a dit en parlant de Ramnagrobis: *Il est par le ventre bæuf hérétique, je dis hérétique formé, hérétique clavelé, hérétique brulable*. [...]

COUILLAUD. [...]

Rabelais a dit en parlant des Auteurs de la Massore, qu'il appelle *Massaretha: bons couillauts, & beaux cornemuseurs hébraïques* [*Pant.*, ch. 1]. Quoique ce terme forme une idée sale, il est ici un mot d'honneur. Les Juifs appelloient *couillauts*, ceux qui parmi eux tenoient la place des Moines, des Abbez, & des autres Prélats de l'Eglise Romaine.

COURTIBAUT. Vieux mot, qui exprime une sorte de tunique, ou dalmatique ancienne qui s'appelle encore de ce nom en Berry, dans la Saintonge, & dans la Touraine. Les Moines en changent

²⁷ *Œuvres de Maître François Rabelais...*, op. cit., p. xliii-xliv, note 16.

²⁸ Voir sur ce mot Sainéan (1976, t. I: 273-274); le mot 'triquechiques' reste obscur.

selon les fêtes, & l'on nomme ainsi cet habit, parce qu'il ne passe le genou que de quelques doigts. *Et lui faisoit changer de poil, comme font les Moines de courtibauts selon les fêtes.* Rabelais, l. 1 ch. 12 de Gargantua.

DEBRIDER. Au propre, ôter la bride. On s'en sert au figuré, & l'on dit, *sans débrider*, pour dire sans discontinuer. Mais cette façon de parler est basse.

On dit encore, *débrider un repas.* Rabelais. [...]

RABOUREUR. Pour Taureau banal, homme qui sert d'étalon pour contenter les femmes, f. à gage. *Julie fille de l'Empereur Octavian ne s'abandonnoit à ses raboueurs, si non que quand elle se sentoit grosse.* Rabelais l. 1 [ch. 3]

TABOURER. Pour coucher avec une femme, embrasser, baiser, le lui mettre tout chaud de peur de l'enrhumer. *Il n'en échappe pas une que je ne taboure en forme commune.* Rabelais l. 1. [Pant., ch. 26]

Comme la plupart des ajouts à l'édition de 1735, les définitions des mots *casine*, *clavelé*, *couillaud*, *courtibaut*²⁹ et *debrider* sont tirées de l'une des éditions du *Dictionnaire de la langue françoise* de Richelet publiées quelques années plus tôt³⁰. Cependant, l'intérêt pour le corpus rabelaisien, qui est une source de seconde main dans l'édition du *Dictionnaire comique* de 1735, s'inscrit plutôt dans l'histoire éditoriale de l'ouvrage que dans celle de la réception de Rabelais.

Dans la dernière édition du *Dictionnaire comique*³¹ en 1786, le noyau remontant à la première édition de 1718 grossit jusqu'à se transformer en un recueil composite de citations d'auteurs allant du XII^e au XVIII^e siècle, sans que les critères de sélection du premier lexicographe ne soient respectés. Une seule citation de Rabelais y figure:

CABASSER, v. l. Tromper, tendre des embuches.

Jornellement chacun son cas porchasse

Noises y sont, on y trompe & cabasse. (RAB.)

29 Sainéan (1930: 86) avait remarqué que la définition du mot *courtibaut* du *Dictionnaire comique* de Le Roux, qu'il consultait vraisemblablement dans l'édition de 1752, était tirée de l'une des notes de Le Duchat dans son édition des œuvres de Rabelais (voir *Oeuvres de Maître François Rabelais...*, op. cit., p. 69, note 6); le nombre d'articles du dictionnaire de Le Roux de 1735, tirés du dictionnaire de Richelet dans l'une des éditions mentionnées, nous fait néanmoins supposer que la source de première main du rédacteur opérant en 1735 est Richelet et non pas Le Duchat.

30 Elles figurent par exemple dans l'édition de 1732. Pour les entrées *raboureur* et *tabourer*, leur source est pour l'instant inconnue.

31 L'ouvrage conserve le titre tel quel avec toutefois des modifications: le 'n' est redoublé dans le mot 'dictionnaire' et le nom de son premier auteur est graphié Leroux.

Cette entrée définie par l'abréviation *v.l.* pour «vieux langage» est tirée *Dictionnaire comique* de 1786. Dans ce dernier cas, aussi, il s'avère inutile de prendre en considération le *corpus* rabelaisien.

En concluant cette enquête sur la réception de Rabelais dans le dictionnaire de Le Roux, diverses observations s'imposent. Seule l'édition de 1718 mérite attention; les autres rééditions et impressions ne font que reproduire le noyau originel, en témoignant d'une longue filiation d'un ouvrage qui, après la dernière édition, sera copié même au XIX^e siècle³². La première édition du *Dictionnaire comique* intègre les citations d'auteurs à l'intérieur de ses articles en tant qu'«illustrations» effectives et donc possibles d'un concret linguistique. Au sein de ce projet d'attestation des mots, la place occupée par Rabelais n'est pourtant pas parmi les auteurs qui ont stabilisé l'usage à travers leurs œuvres, comme l'aurait affirmé un lexicographe bien plus célèbre que Le Roux: Furetière. À la suite de son expulsion de l'Académie, il accuse en effet La Fontaine de «prendre aux séances du dictionnaire la défense des termes libres, usuels dans l'ancienne langue, d'ignorer le langage du métier qu'il a exercé trente ans» et conclut en disant que toute «sa littérature consiste en la lecture de Rabelais, de Pétrone, d'Arioste, de Boccace et de quelques auteurs semblables»³³. L'opinion contenue dans cette invective montre comment le choix de Le Roux de citer *Gargantua* et *Pantagruel* ne répondait pas à un idéal de purisme linguistique mais à d'autres exigences, qu'on pourrait trouver dans l'attrait exercé par la variété du langage et par son histoire. Rabelais, qui a continué d'être cité dans les différentes éditions du *Dictionnaire comique*, est à ce propos un cas exemplaire.

32 En ce qui concerne le succès éditorial du *Dictionnaire comique*, je me permets de citer mon article: Barsi (2006).

33 C'est Pierre Clarac qui rapporte cet extrait dans son édition des *Œuvres diverses* de La Fontaine (Pléiade, 1942, p. xxxvii).

APPENDICE

Dans cet appendice, sont rapportés, en transcription semi-diplomatique, les passages des lettres C, M, P de la première édition de 1718 du *Dictionnaire comique* de Le Roux tirés de l'œuvre de Rabelais. Les points de suspension entre crochets droits signalent les parties que j'ai omises dans chaque article. Entre crochets, sont aussi signalées toutes les références à l'œuvre de Rabelais suivant l'édition des *Œuvres de M. François Rabelais Docteur en Medecine. Dont le contenu se voit à la page suivante. Augmentées de la vie de l'Auteur, & de quelques Remarques sur sa vie & sur l'histoire. Avec l'explication de tous les mots difficiles. Et la Clef nouvellement augmentée.* Tome I, 1691. Dans le cas où le passage du dictionnaire présente des variantes lexicales ou syntaxiques, j'ai rapporté, outre l'indication du lieu, la version figurant dans les œuvres de Rabelais mentionnées.

CALEFRETER. Pour prendre, piller, tirer dehors, emprunter de quelqu'un. *Rab. L. I.* Pensât és allegories, lesquelles de lui ont *callefreté* Plutarque. [*Garg.* Prologue]

CALENDES. *Aux Calendes Grecques.* Les Grecs n'ont jamais eu de *Calendes*, c'est pourquoi pour marquer qu'une chose n'arrivera, ou ne sera jamais, on dit qu'elle se fera aux *Calendes Grecques.* *Rab. L. I.* L'Arrêt sera donné aux prochaines *Calendes Grecques.* [*Garg.* ch XX, p.52]

CALIBISTRI. Le centre de l'amour, ou la nature d'une femme, le Temple de Venus, au pluriel *calibistris.* *Rab. L. 2.* Je vois que les *calibistris* des femmes sont à meilleur marché en ce país que les pierres. [*Pant.* ch. XV, p. 221]

CANNE. Il n'y a que le bec à orler, & c'est une *canne*, se dit de ceux qui trouvent de la facilité à faire toutes choses, quoiquelles soient difficiles, & longues à faire.

Quand les *cannes* vont aux champs, les premières vont devant, se dit à ceux qui demandent trop souvent, quand sera-ce?

Faire la canne. Voyez *Faire le plongeon.* Pour manquer de cœur, n'oser se battre ou faire tête à quelqu'un. *Rab. L. I.* Pardieu qui *fera la canne* de vous autres, je le fais moine en mon lieu. [*Garg.* ch. XLII, p. 116: par Dieu qui fera la canne de vous autres, je me donne au diable si je le fay moine en mon lieu]

CARDINALISER. Pour rougir, rendre rouge, teindre en rouge. *Rab. L. I.* Excepté les écrevisses qu'on *cardinalise* à la cuite. [*Garg.* ch. XXXIX, p. 108: Exceptez les gammares & écrevices que l'on cardinalise à la cuite]

CARROY. Pour grand chemin, passage. *Rab. L. I.* Près le grand *carroy* par delà Seville. [*Garg.* ch. XXVI, p. 72]

CASE. Pour maison, habitation, demeure, logis, maisonnette. *Rabelais L. I.* Ayant atteint une petite case. [*Particularitez de la vie et moeurs de M. François Rabelais*]

CATERVE. Pour troupe, bande de gens à pié, peloton de soldats. *Rab. L. I.* Du stratagème qu'il avoit fait lui seul contre toute leur *caterve*. [*Garg. ch. XXXVI, p. 99*]

CAVE. Eau benite de *cave* signifie du vin. *Rabelais L. I.* Après s'être bien antidoté l'estomach de coudigna de four & d'eau benite de *cave*. [*Garg. Ch. XVIII, p. 46: & bien antidoté l'estomac de coudignac de four, & eau benite de cave*]

CHAFFOURER. Pour barbouiller, griffonner, chiffonner, embrouiller, rendre obscur. *Rabl. L. I.* Et d'abondant en ont chaffouré leur Loi. [*Garg. ch. III, p. 8: Et d'abondant en ont chaffouré leur robidilardique loy*]

CHAPON. [...]

Se coucher en chapon. C'est se coucher soû & l'estomac plein, se coucher après avoir bien mangé & bien bû. *Rab. L. 2.* Il mangea très-bien à ce soir, & s'en alla se coucher en *chapon* [*Pant. ch. IX, p. 201: & mangea très-bien à ce soir, & s'en alla se coucher en chappon*]; de la table au lit, ayant encore le morceau au bec. [...]

CHEVAUCHEUR. Pour un cavalier, un homme qui monte un cheval, ou qui aime à être à cheval. *Rom. com. de Scaron.* Et *Rab. L. 2. c. 2.* [pas d'occurrence dans *Pant. ch. 2*, plusieurs autres occurrences dans *Garg.* et *Pant.*]

CHEVILLE. Pour membre viril. *Rabelais L. 2.* Je vous supplie au nom des quatre fesses qui vous engendrèrent & de la vivifique *cheville*. [*Tiers Livre Prologue, p. 308: je vous supplie au nom et reverence des quatre fesses qui vous engendrèrent, & de la vivifique cheville*] [...]

CHIABRENA. *Le chiabrena.* Pour menstrues, les triquechiques, les mois ou les fleurs, & ordinaires des pucelles ou des femmes. *Rab. Liv. 2. Le chiabréna* des pucelles. [*Pant., ch. VII, p. 187*]

CHOPINER. Mot vulgaire & bas, pour dire boire chopine sur chopine, faire la débauche au cabaret, grenouiller. *Th. Italien.* Pendant ce temps là on est libre de *chopiner*. Se dit aussi d'une personne qui est yvre. *Rabelais L. I. chap. 15.* Et qu'on le fit bien *chopiner* sophistiquement. [*Garg. ch. XV, p. 41*]

CHOU. [...]

Faire ses choux gras. Signifie faire bien ses affaires, faire ses orges, son profit, gagner, profiter de l'occasion. *Rabelais L. 2.* Si tu savois comme je fis mes *choux gras*. [*Pant.* ch. XVII, p. 232: si tu sçavois comment je fis mes chous gras] Dit aussi se mettre à son aise, s'accommoder.

CITADIN. Cytoien [sic] bourgeois, habitant d'une ville. *Rabelais L. I.* A ce faire conviennent tous les *citadins*. [*Garg.* ch. IV, p. 10: A ce faire convierent tous les citadins]

CLOPER. Pour boiter, n'aller que d'une jambe. *Rabl. L. I.* Pour les matter survint O. B. qui clope. [*Garg.* ch. II, p. 5]

COMPULSOIR *de beuvettes*. Terme Bachique, qui signifie jambon, saucisson, ou autres choses de haut goût, propres à alterer un beuveur & à lui faire trouver le vin bon. *Rab. L. I. Compulsoir de beuvettes*. [*Garg.*, ch. V, p. 12]

CONCULQUER. Pour fouler aux pies, terrasser, renverser, anéantir. *Rab. L. I.* Toute amitié *conculquée*. [*Garg.* ch. XXXI, p. 85]

CONIN. Pour lapin. *Rab. L. I.* Tu fais des rets & des poches à prendre les conins. [*Garg.* ch. XL, p. 112: je fai des rets & des poches à prendre les conins]: & à Paris, ceux qui achètent les peaux de lapins, vont criant par les rues, peau de *conin*, peau de *conin*, ce qui fait quelquefois rougir ou rire les filles.

COQUECIGRUES. Ce mot est fort en usage parmi le peuple de Paris; demande-t-on quelque chose ? on répond en raillant, vous aurez des coquecigrues; dit-on, qu'avez-vous là ? j'ai des coquecigrues. On se sert ordinairement de ce mot pour payer la curiosité indiscrete d'une personne: c'est aussi une injure très piquante, lorsqu'on appelle quelqu'un de la sorte; Voyez le plaisant coquecigrue ! *Rabl. L. I*

On dit, qu'une chose arrivera à la venue des *coquecigrues*, pour dire qu'elle n'arrivera jamais. [*Garg.* ch. XLIX, p. 135: à la venuë des Coquecigrues !]

COUDIGNAC *de four*. Signifie du pain. *Rabl. L. I.* Et bien antidoté l'estomac de coudignac de four. [*Garg.* ch. XVIII, p. 46]

COUILLON *gauche*. On se sert de ces mots pour caresser quelqu'un en plaisantant. *Rab. L. I.* ça, couillon gauche, que je t'ereine à force de t'accoller. [*Garg.* ch. XXXIX, p. 107: ça couillon que je t'ereine à force de t'accoller; l'expression «couillon gauche» figure au *Tiers Livre* ch. XXVII, p. 401]

CRACHER. *Cracher blanc*. Pour exprimer qu'on a soif, qu'on est alteré, &

qu'on a le palais sec & échauffé à force de parler. *Rabl. L. 2.* Qu'ils ne faisoient que cracher blanc comme coton de Malthe. [*Pant. ch. VII, p. 184*] [...]

CUL. [...]

Mettre de cul. Pour confondre, vaincre, surpasser, mettre à sec. *Rabl. L. 2* Il tint contre tous les Regens & Orateurs, & les mit tous de cul. [*Pant. ch. X, p. 202: tint contre tous les regens, artiens & orateurs, & les mit tous de cul*] [...]

MANGER. [...]

Manger son pain blanc le premier. Manière de parler proverbiale, dont on se sert pour marquer qu'une personne a eu du bon têmes dans sa jeunesse, qu'elle a vêcu contente dans la fleur de son âge, mais qu'elle en fait penitence dans sa vieillesse; c'est-à-dire, qu'elle est ruinée, & dans la misere, & dont les affaires ont changé de face. *Rabl. L. I.* [*Garg. ch. XI, p. 29*] [...]

MATAGRABOLISER. Faire, produire, composer, arranger, mettre au jour, mettre en ordre, polir ou inventer. *Rabl. L. I.* Il y a huit jours que je suis à matagraboliser [*sic*] cette harangue. [*Garg. ch. XIX, p. 48: il y a dix-huit jours que je suis à matagraboliser cette belle harangue*]

MATRONE. En Espagne, c'est une femme d'honneur ou une gouvernante: mais en France on se sert de ce mot satyriquement, pour dire maquerelle, Dame d'honneur de bordel, gouvernante qui élève de jeunes filles à la débauche. *Theat. Ital. Arleq. Misan.* On m'a dit pourtant que depuis peu il s'étoit glissé dans vôtre profession quelques matrones. *Rab. L. I.* Entre ces publiques matrones. [*Garg. ch. IX, p. 23*]

MATTER. Pour détruire, ruiner, battre, perdre, mettre en desordre, déranger. *Rab. L. I.* Pour les matter survint Q.P. [*sic, pour B.*] qui clope. [*Garg. ch. II, p. 5*]

MENTULE. Pour membre viril, ce qu'en latin on nomme mentula. *Rab. L. I.* Detache sa braguette, & tira sa mentule. [*Garg. ch. XVII, p. 44: détacha sa belle braguette, & tirant sa mentule*]

MESUANT. Pour dorenavant, à l'avenir, désormais. *Rab. L. I.* Les perdrix nous mangeront les oreilles mesuant. [*Garg. ch. XXXIX, p. 110: Les perdrix nous mangeront les oreilles mesouant*]

METES. Pour bornes, limites, frontières. *Rab. L. I.* La chose étant tant hors des metes de la raison. [*Garg. ch. XXXI, p. 85: La chose estant hors des metes de la raison*]

METTRE. [...]

Mettre la charette devant les bœufs. Manière de parler, pour faire quelque chose à rebours, de travers, prendre le contrepédié. *Rab. L. I.* Mettoit la charette devant les bœufs. [*Garg. ch. XI, p. 29*] [...]

MOINE. [...]

L'habit ne fait pas le Moine. Manière de parler proverbiale, qui signifie que ce ne sont point les habits, ni la parure extérieure, qui font l'honnête homme, & qu'ils ne font que l'orner. Si l'habit faisoit l'honnête homme, combien verroit-on qui le feroient pour être richement couverts, & qui dans le fond ne sont que des ânes [*sic, pou ânes*] revêtus d'un bas d'or ! ôtez le bas, c'est-à-dire les beaux habits, ils sont ânes comme auparavant. *Rab. L. I.* Car vous même dites que l'habit ne fait pas le moine. [*Garg. Prologue: l'habit ne fait point le moine*] *Donner le Moine.* Manière de parler Proverbiale, pour dire porter guignon, porter malheur: c'est aussi une espèce de tour malicieux, que l'on fait à une personne qui dort dans son lit; on lui attache une corde ou ficelle au gros orteil d'un pied & on le lui tire pour l'éveiller. *Rab. L. I.* Pourtant est encore en usage le proverbe, de bailler le Moine à quelqu'un. [*Garg. ch. XLV, p. 123*]

MONDE. [...]

Rabelais, pour rendre les moines méprisables, leur fait dire qu'ils n'ont que leur vie en ce monde. [*Tiers Livre ch. XV, p. 359*] [...]

MONTER. Monté comme un St. George. Manière de parler, qui se dit d'une personne qui est montée sur un beau cheval, grand, leste, & fringant. *Rab. L. I.* La lance au poing, monté comme un St. George. [*Garg. ch. XLI, p. 115: la lance au poing, montez comme un Saint George*] [...]

MORDRE. [...]

Mordre. Pour comprendre, pénétrer, connoître les causes & la raison d'une chose. *Rab. L. 2* Matières tant dures et difficiles que les Astrologues n'y peuvent mordre. [*Pant. ch. I, p. 163*] [...]

MORS. [...]

Prendre le mors aux dents. Manière de parler figurée, qui signifie être prompt, prendre promptement feu, se mettre en colère, se fâcher. *Theatre Italien le Phénix.* Hé, la, la, Madame Didon, vous prenez le mors aux dents un peu bien vite. Et *Rab. L. 2* [*Pant. ch. X, p. 202: La plus part prindrent bien le frain aux dents*]

MORFIAILLER. Manger goulûment & avec avidité, ne faire que tordre & avaler, manger goulûment & en crevé [*sic*]. *Rab. L. I.* C'est morfiaillé cela. [*Garg. ch. V, p. 13*]

MOUILLER. Pour boire hardiment. *Rab. L. I.* Mouillez vous pour secher, ou seichez vous pour mouiller. [*Garg.* ch. V, p. 11: Mouillez-vous pour sécher, ou vous séchez pour mouiller]

MOULE. [...]

Moule du bonnet. Pour la tête. *Rab. L. I.* Si Dieu me sauve le moule du bonnet. [*Garg.* ch. IX, p. 24] Pour dire, si Dieu me sauve la vie, me conserve mes jours. [...]

MOUTARDE. [...]

Les enfans vont à la moutarde. Manière de parler proverbiale, pour exprimer qu'une chose est fort connuë & fort commune, & qu'elle est si publique, que les enfans s'en entretiennent dans les rues. *Rab. L. 2* On fit une chanson dont les petits enfans alloient à la moutarde. [*Pant.* ch. XXI, p. 247: & en fut faite une Chanson, dont les petits enfans alloient à la moutarde]
[...]

MUSER. Pour s'amuser, tarder, differer. *Rab. L. 2* Allons enfans, c'est trop musé. [*Pant.* ch. XXVI, p. 268]

PAILLARD. Pour lubrique, amoureux, chaud, aimant les femmes. *Rabelais L. I* Ce petit paillard toujourns tâtonnoit ses gouvernantes. [*Garg.* ch. XI, p. 30]

PANTAGRUELISER. Pour boire à gré, copieusement & à tirelarigot. *Rab. L. I.* Ainsi que voir pourrez en pantagruelisant. [*Garg.* ch. I, p. 3]

PAST. Pour repas, le manger. *Rab. L. I.* Car attendant la digestion de son past. [*Garg.* ch. XXIII, p. 62-63: Car attendans la concoction & digestion de son past]

PENDILLOCHE. Pour membre viril, la racine qui donne tant de plaisirs & tant de maux aux femmes. *Rabl. L. I.* L'autre le nommoit ma pendilloche. [*Garg.* ch. XI, p. 31]

PIED. [...]

Faire pieds neufs. Manière de parler, qui se dit d'une femme grosse, & signifie accoucher, mettre un enfant au monde, mettre bas le paquet. *Rab. L. I.* Et qu'en bref elle feroit pieds neufs pour enfanter. [*Garg.* ch. VI, p. 14]

PINE. C'est le petit engin d'un enfant, ou par raillerie d'un homme qui est mal emmanché. *Rab. L. I.* L'autre l'appelloit ma pine. [*Garg.* ch. XI, p. 30: L'une la nommoit ma petite dille, l'autre ma pine]

PISSER. [...]

Pisser contre le Soleil. Manière de parler proverbiale, signifie, faire des efforts inutiles, se donner de la peine en vain, se tourmenter inutilement & sans effet. *Rab. L. I.* Pissoit contre le Soleil. [*Garg.* ch. XI, p. 29]

PLUIE. [...]

Petite pluie abbat grand vent. Proverbe, qui dans un sens bachique signifie qu'à petits coups redoublez on étanche une grande soif, qu'en beuvant peu à la fois, mais souvent, on se desaltère insensiblement. *Rab. L. I.* Petite pluie abbat grand vent. Voyez *Abattre* [*Garg.* ch. V, p. 12]

PONT-LEVIS. *Pont-levis de cul.* Pour chausses, culottes, haut de-chausses. *Rab. L. I.* Chausses à la martingale, qui est un pont-levis de cul. [*Garg.* ch. XX, p. 51]

POT. [...]

Le pot au vin. La tête, le siège de la raison, où les vapeurs du vin se font le mieux sentir. *Rab. L. I.* Si Dieu me sauve le moule du bonnet, c'est le pot au vin, disoit ma mere-grand. [*Garg.* ch. IX, p. 24] [...]

POULE. [...]

Courir la poule. Pour aller en maraude, aller à la picorée, aller à la petite guerre. *Rabl. L. I.* Et qu'ils avoient couru la poule. [*Garg.* ch. XXXIV, p. 95]

PRIME-VERE. Pour printems, saison nouvelle. *Rab. L. I.* Afin qu'à la prime-vere ils eussent boeuf de saison à tas. [*Garg.* ch. IV, p. 9]

PURÉE. *Purée septembrale.* Pour vin, jus de la treille. *Rab. L. I.* L'indisposition qui lui étoit advenue par trop humer de purée septembrale. [*Garg.* ch. VII, p. 17: la disposition accidentale qui lui étoit venuë par trop humer de purée Septembrale]

Références bibliographiques

Nous ne signalons ici que les études critiques, les autres ouvrages sont cités sans abréviations dans les notes.

- Arzoumanov A., 2007, *Comment éclaircir des textes littéraires anciens? L'exemple de deux éditions de Rabelais*, in Delphine Denis (ed.), *L'obscurité. Langage et herméneutique sous l'Ancien Régime*, Louvain-La-Neuve, Academia Bruylant: 197-208
- Baldinger K., 2001, *Etymologisches Wörterbuch zu Rabelais (Gargantua)*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag: 2-3.
- Barsi M., 2006, *Le Dictionnaire comique de Philibert Joseph Le Roux de 1718 à 1786 et ses échos au XIX^e siècle*, «Dix-huitième siècle» 38: 321-337.
- Birn R., 1981, *Les colporteurs de livres et leur culture à l'aube du Siècle des Lumières: les pornographes du Collège d'Harcourt*, «Revue française d'histoire du livre» nouvelle série n° 33: 593-616.
- Bray L., 1992, *Essai de filiation d'un dictionnaire de français non conventionnel du XVIII^e siècle: Le Roux (1718, 1735)*, in *Grammaire des fautes et français non conventionnels*, Actes du IV^e Colloque international organisé à l'École Normale Supérieure les 14, 15 et 16 décembre 1988 par le groupe d'Étude en Histoire de la Langue Française, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure: 185-196.
- De Grève M., 2009, *Les érudits du XVII^e siècle en quête de la clef de Rabelais*, in Claude de Grève et Jean Céard (eds.), *La réception de Rabelais en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Champion: 69-102.
- Plan P.-P., 1965, *Les éditions de Rabelais de 1532 à 1711*, Nieuwkoop, B. De Graaf.
- Sainéan L., 1930, *L'influence et la réputation de Rabelais: interprètes; lecteurs et imitateurs; un rabelaisien, Marnix de Sainte-Aldegonde*, Paris, J. Gamber.
- , 1976, *La langue de Rabelais*, Genève, Slatkine Reprints (1922-1923).